

Promat



Protection incendie pour armatures collées **PROMATECT®-XS**

NEW!

Protection incendie

CORRECT.SÛR.

PROTECTION INCENDIE POUR ARMATURES COLLÉES

Si la capacité de charge des structures en béton est insuffisante, elle peut être augmentée par l'application d'une armature collée. Des lamelles d'acier ou de fibre de carbone sont ensuite collées au béton. La liaison matérielle entre le béton et les lamelles a une résistance à la flexion plus élevée que le béton sans lamelles. Il est important que la colle assure une liaison parfaite et résiliente entre le béton et les lamelles.

L'adhésif est composé de résine époxy et commence à perdre sa force à des températures aussi basses que 40 à 80 °C (spécifications du fabricant). Cela signifie que la liaison entre le béton et les lamelles n'est plus donnée. La liaison du matériau est dissoute et l'augmentation de la capacité de charge n'est plus présente.

En cas d'incendie, des températures de 800 à 1 000 °C sont générées. Si la capacité de charge de l'armature adhésive doit également être assurée en cas d'incendie, les armatures collées doivent être protégées contre le feu par un revêtement.

On peut distinguer deux cas

CAS A

Le plafond existant en béton armé n'a pas été affaibli. Aucune ouverture n'a été pratiquée dans le plafond, c'est-à-dire que toutes les barres d'armature sont encore intactes. Le renforcement du plafond a été installé pour permettre d'augmenter la charge utile autorisée.

Normalement, la statique des dalles en béton est conçue pour un facteur de sécurité de 1,65. La capacité portante de la dalle en béton armé est donc supérieure de 65% à sa charge due au poids mort, aux charges superposées et aux charges vives.

En cas d'incendie, la réserve de sécurité peut être épuisée. Le facteur de sécurité peut tomber à 1,0 pour la charge restante constante. La capacité de charge de l'élément en béton est donc toujours indiquée, mais ne comprend plus de réserve.

Dans le cas A, la capacité portante de la dalle de béton est juste suffisante pour les charges restantes, même sans armature adhésive (facteur de sécurité >1,0). L'armature adhésive n'a donc aucune importance pour la capacité de charge résiduelle et n'a été appliquée „que” pour maintenir le facteur de sécurité de 65% à l'état froid avec une charge vive accrue. Par conséquent, il peut perdre son effet en cas d'incendie.

Le revêtement d'armature collé testé et approuvé selon le cas A protège „seulement” l'armature en acier du béton contre une augmentation excessive de la température, mais pas l'armature adhésive elle-même. Chez Promat AG, vous trouverez ces systèmes de protection contre l'incendie sous la rubrique „Protection incendie pour structures en béton” (construction 820.10 ou 820.30).

La question de savoir si les armatures collées doit être protégé selon le cas A ou le cas B est décidée dans chaque cas par ingénieur civil ou ingénieur en structure.

CAS B

Le plafond existant en béton armé a été fragilisé. p.ex. par une ouverture plus grande dans le plafond. Cela peut aussi avoir les barres d'armature du béton ont également été endommagées.

La capacité portante originale du plafond en béton n'est donc plus donnée sans armature collée.

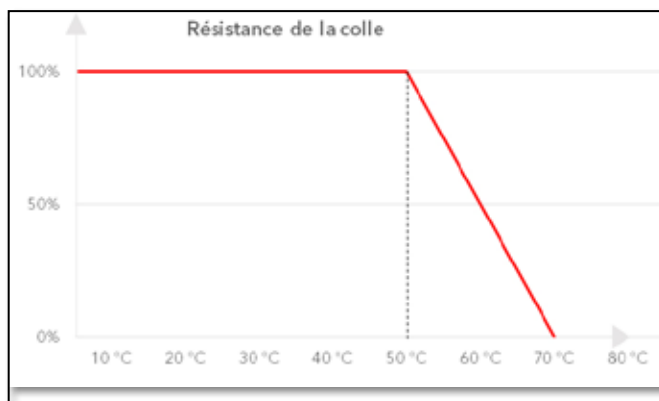
Le facteur de sécurité résiduel de la dalle de béton sans armature adhésive n'est plus de 1,65 à l'état froid, mais de 1,1 à 1,2 seulement. Cela peut se produire à la suite de:

- une très forte augmentation de la charge
- un affaiblissement du plafond en béton, p.ex. en raison d'une reconstruction et / ou à travers de grandes ouvertures

Le renforcement adhésif permet d'obtenir un facteur de sécurité global de 1,65. Cependant, la capacité portante du béton seul n'est pas suffisante dans le cas B pour le cas d'un incendie. Par conséquent, les renforts adhésifs doivent également apporter leur contribution à la capacité de charge du matériau composite en cas d'incendie.

Les armatures collées doivent donc être revêtues contre le feu. Les revêtements suivants de Promat AG empêchent la température critique de l'adhésif d'être atteinte ou dépassée.

En outre, ils sont peu encombrants et légers. Il ne serait pas judicieux d'alourdir le plafond en béton déjà fragilisé par un revêtement inutilement lourd.



Lorsque la température dépasse 50 °C, la résistance de la colle diminue très rapidement.

Si la capacité de charge doit être maintenue, le revêtement de protection contre l'incendie doit être dimensionné de manière à ce que la colle ne dépasse pas 50 °C. Ensuite, la pleine résistance du matériau de construction et donc la pleine résistance portante est toujours présente dans les zones revêtues.

Source: GVA + AFS Kt. St. Gallen
Mit armature collée verstärkte Stahlbetondecken im Brandfall

PROMATECT®-XS



La plaque coupe-feu aux performances extrêmes

Pourquoi PROMATECT®-XS?

PROMATECT®-XS protège et isole thermiquement les armatures collées.

Cela garantit la durabilité et la protection contre le feu de l'armature afin d'éviter toute défaillance structurelle. En fonction de l'épaisseur des plaques PROMATECT®-XS, il est possible de maintenir le pouvoir adhésif de la colle même dans des conditions extrêmes.

Avec la protection PROMATECT®-XS, Promat franchit une nouvelle étape dans la mise en oeuvre de ses systèmes destinés à assurer la pérennité et la stabilité au feu des armatures collées.



Technologie unique brevetée

Une des gammes les plus performantes du marché grâce à sa composition unique au monde qui repose sur le silicate de calcium à base de PROMAXON®.



Système validé par un laboratoire indépendant



Solution économique

Un coût de matériaux et de main d'oeuvre optimisé.



Installation facile

Les panneaux se fixent par vissage.



RÉSISTANCE AU FEU

Protection des
armatures collées
jusqu'à
90 minutes



HAUTE DURABILITÉ

Protection incendie
durant
25 ans minimum



INCOMBUSTIBLE

Classée A1
RF1



CONFORT DE POSE

12 à 23 kg/m²
pour des
plaques coupe-feu



DÉCOUPE FACILE

decoupe classique
ou
scribe et pause

PROMAT



Preuve

NEW!

N° AEAI en cours

Les avantages en un coup d'œil

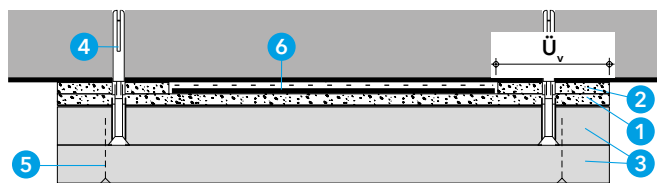
- revêtement peu encombrant et peu protrusion latérale
- revêtement léger, faible poids
- pénétrations possibles

Informations générales

Dans le cas de charge B, si la capacité de charge de l'armature collée doit être maintenue, le revêtement de protection contre le feu doit être conçu de manière à ce que la température critique de l'adhésif ne soit pas dépassée. En fonction de l'adhésif, la force d'adhérence diminue très fortement au-dessus de 50 °C.

Tableau 1

30 minutes		température critique de l'adhésif					
protrusion latérale $\ddot{U}_v$	40°C	45°C	50°C	55°C	60°C	70°C	80°C
≥ 50 mm	-	PROMATECT®-XS 2x 20 mm + Toison Promat® Alu 6 mm ≈ 38 kg/m²					
≥ 100 mm	PROMATECT®-XS 2x 15 mm + Toison Promat® Alu 12 (2x 6 mm) ≈ 31 kg/m²						
≥ 100 mm (alternativ)	PROMATECT®-XS 2x 20 mm + Toison Promat® 6 mm ≈ 38 kg/m²						
60 minutes		température critique de l'adhésif					
protrusion latérale $\ddot{U}_v$	40°C	45°C	50°C	55°C	60°C	70°C	80°C
≥ 100 mm	PROMATECT®-XS 2x 25 mm + Toison Promat® Alu 12 (2x 6 mm) ≈ 49 kg/m²						
≥ 100 mm	-		PROMATECT®-XS 2x 20 mm + Toison Promat® Alu 6 mm ≈ 38 kg/m²				
≥ 100 mm	-					PROMATECT®-XS 2x 15 mm + Toison Promat® Alu 12 (2x6 mm) ≈ 31 kg/m²	
≥ 150 mm	PROMATECT®-XS 2x 20 mm + Toison Promat® Alu 6 mm ≈ 38 kg/m²						
90 minutes		température critique de l'adhésif					
protrusion latérale $\ddot{U}_v$	40°C	45°C	50°C	55°C	60°C	70°C	80°C
≥ 100 mm	-				PROMATECT®-XS 2x 25 mm + Toison Promat® Alu 12 mm (2x 6 mm) ≈ 49 kg/m²		
≥ 150 mm	-		PROMATECT®-XS 2x 20 mm + Toison Promat® 6 mm ≈ 38 kg/m²				



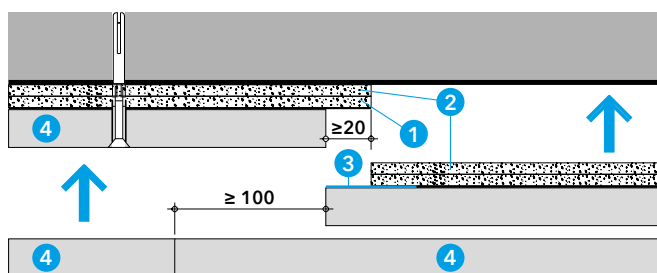
Détail A - Revêtement des armatures collées

Le revêtement se compose de 2 couches de plaques coupe-feu PROMATECT®-XS et d'au moins une couche de toison Promat®. Une bande latérale de toison Promat® doit être prévue pour compenser la hauteur des lamelles. Si la lamelle est inférieure à 50 % de l'épaisseur de la toison, la bande latérale du toison Promat® peut être supprimée. Le toison Promat® est fixé provisoirement au plaques coupe-feu PROMATECT®-XS, p.ex. avec des agrafes.

- ① Toison Promat®, Tableau 1
- ② Toison Promat® bande latérale, ép. $\geq$ lamelle à béton
- ③ PROMATECT®-XS, Tableau 1
- ④ Vis de montage direct, profondeur d'installation ≥ 40 mm ou vis avec cheville en plastique, profondeur d'installation ≥ 50 mm extraxe ≤ 250 mm, $1/2 \bar{U}_v$
- ⑤ vis Promat® ou agrafes selon Tableau 2
- ⑥ armature collée

Tableau 2

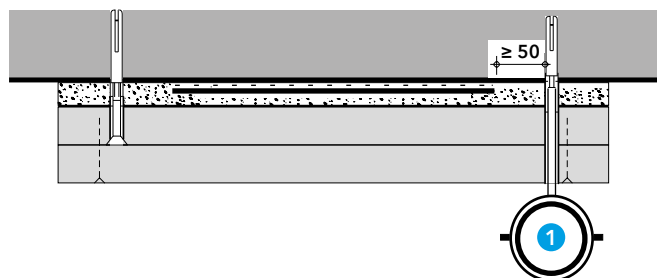
PROMATECT®-XS mm	agrafes ⑤ extraxe ≈ 250 mm	vis ⑤ extraxe ≈ 250 mm
2x 15	l = 28 mm	3.9 x 22 (4625)
2x 20	l = 35 mm	3.9 x 35 (4625)
2x 25	l = 44 mm	3.9 x 45 (4625)



Détail B - détails du joint

Les joints en toison Promat® doivent être recouverts de ruban adhésif en aluminium. La 2ème couche du plaque coupe-feu PROMATECT®-XS doit être décalée d'au moins 100 mm

- ① Toison Promat®, Tableau 1
- ② Toison Promat® bande latérale, ép. $\geq$ lamelle à béton
- ③ Ruban adhésif en aluminium
- ④ PROMATECT®-XS, Tableau 1
2ème couche, décalée ≥ 100 mm



Détail C - installations

Les pénétrations ponctuelles, telles que les suspensions d'installations, qui se trouvent à au moins 50 mm de la lamelle, n'ont aucune influence sur la résistance au feu.

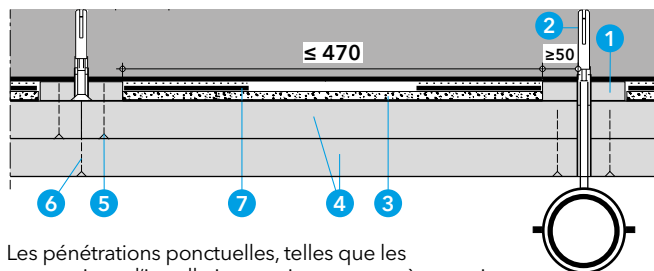
- ① pénétration, p.ex. pour suspensions



Si plusieurs lamelles sont revêtements ensemble, plus l'apport de chaleur par le béton est faible. Par conséquent, les plafonds totales ou partiels peuvent généralement être plaqués plus finement que les lamelles uniques.

Tableau 5

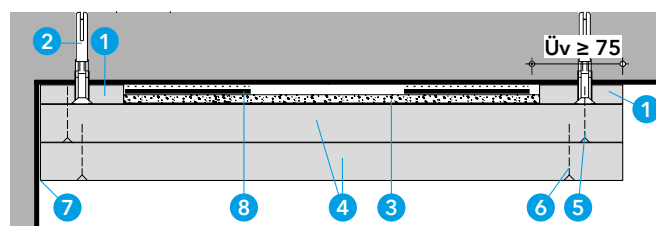
30 + 60 minutes		température critique de l'adhésif					
protrusion latérale $\ddot{U}_v$	40°C	45°C	50°C	55°C	60°C	70°C	80°C
≥ 75 mm	PROMATECT®-XS 2x 25 mm + Toison Promat® Alu 6 mm ≈ 47 kg/m²						
90 minutes		température critique de l'adhésif					
protrusion latérale $\ddot{U}_v$	40°C	45°C	50°C	55°C	60°C	70°C	80°C
≥ 75 mm	-			PROMATECT®-XS 2x 25 mm + Toison Promat® Alu 6 mm ≈ 47 kg/m²			
120 minutes		température critique de l'adhésif					
protrusion latérale $\ddot{U}_v$	40°C	45°C	50°C	55°C	60°C	70°C	80°C
≥ 75 mm	-					PROMATECT®-XS 2x 25 mm + Toison Promat® Alu 6 mm	



Les pénétrations ponctuelles, telles que les suspensions d'installations, qui se trouvent à au moins 50 mm de la lamelle, n'ont aucune influence sur la résistance au feu.

Tableau 6

PROMATECT®-XS		agrafes ⑤	vis ⑤
① mm	④ mm	extraxe ≈ 250 mm	extraxe ≈ 250 mm
≤ 15	25	l = 35 mm	3.9 x 35 (4625)
≥ 20	25	l = 44 mm	3.9 x 45 (4625)



Preuve

N° AEAI en cours

NEW!

Les avantages en un coup d'œil

- revêtement peu encombrant et peu protrusion latérale
- revêtement léger, faible poids
- pénétrations possibles

Informations générales

Dans le cas de charge B, si la capacité de charge de l'armature collée doit être maintenue, le revêtement de protection contre le feu doit être conçu de manière à ce que la température critique de l'adhésif ne soit pas dépassée. En fonction de l'adhésif, la force d'adhérence diminue très fortement au-dessus de 50 °C.

Détail A - Structure du plafond

Plusieurs lamelles peuvent être installées entre les bandes.

- ① PROMATECT®-XS, ép. ≥ 12.5 mm, l ≥ 65 mm
- ② Vis de montage direct, profondeur d'installation ≥ 40 mm ou vis avec cheville en plastique, profondeur d'installation ≥ 50 mm extraxe ≤ 250 mm
- ③ Toison Promat® Alu, ép. ≥ 6 mm
- ④ PROMATECT®-XS, Tableau 5, 2ème couche, décalée ≥ 100 mm
- ⑤ Vis Promat® ou agrafes, Tableau 6
- ⑥ Vis Promat® ou agrafes, Tableau 7
- ⑦ armature collée

Tableau 7

PROMATECT®-XS	agrafes ⑥	vis ⑥
mm	extraxe ≈ 250 mm	extraxe ≈ 250 mm
2x 25	l = 44 mm	3.9 x 45 (4625)

Détail B - Pièce initiale et raccordement au mur

Si le plafond commence au milieu de la pièce, la projection latérale vers la lamelle $\ddot{U}_v$ est ≥ 75 mm.

Pour les raccords muraux, les joints éventuels doivent être remplis avec le Promat®-Ready Mix Pro, mastic prêt à l'emploi.

- ① PROMATECT®-XS, d ≥ 12.5 mm, b ≥ 65 mm
- ② Vis de montage direct, profondeur d'installation ≥ 40 mm ou vis avec cheville en plastique, profondeur d'installation ≥ 50 mm extraxe ≤ 250 mm
- ③ Toison Promat®-Vlies, ép. ≥ 6 mm
- ④ PROMATECT®-XS, Tableau 5, 2ème couche, décalée ≥ 100 mm
- ⑤ Vis Promat® ou agrafes, Tableau 6
- ⑥ Vis Promat® ou agrafes, Tableau 7
- ⑦ Promat®-Ready Mix PRO, mastic prêt à l'emploi
- ⑧ armature collée



Formats et poids (+20 °C, 65 % r.F.)

Épaisseur mm	Formats standards mm x mm	Poids kg/plaque	kg/m ²
12.5	1200 x 2500	env. 34	env. 11,4
15	1200 x 2500	env. 41	env. 13,7
20	1200 x 2500	env. 55	env. 18,2
25	1200 x 2500	env. 68	env. 22,8
Tolérances		Épaisseur	+/- 0.7mm
		Longueur et largeur	+0 / -5mm
		Angles droits	2.5mm/m

Propriétés physiques

Classification		A1 non-combustible N° AEAI 30 899
Masse volumique p		910 (+/- 5%) Kg/m ³
Résistance à la flexion	en longueur	> 12 MPa (12.7mm) > 6 MPa (25mm)
	en travers	> 8 MPa (12.7mm) > 5 MPa (25mm)
Résistance à la traction	en longueur	> 3 MPa (12.7mm) > 1.5 MPa (25mm)
	en travers	> 2 MPa (12.7mm) > 1 MPa (25mm)
Résistance à la pression	en longueur	> 8 MPa (12.7mm) > 7 MPa (25mm)
	en travers	> 7 MPa (12.7mm) > 6 MPa (25mm)
Module d'élasticité E	en longueur	> 2000MPa
	en travers	> 2000MPa
Durée de vie, alternance gel-rosée		25 cycles avec humidité rel. de 95 %
Stabilité des dimensions, en longueur		
65 % HR 20 °C jusqu'à 85 % HR 20 °C		0.2mm/m
65 % HR 20 °C jusqu'à 30 % HR 20 °C		-0.4mm/m
Stabilité des dimensions, épaisseur		
65 % HR 20 °C jusqu'à 85 % HR 20 °C		0.1mm/m
65 % HR 20 °C jusqu'à 30 % HR 20 °C		-0.3mm/m
Conductibilité thermique, λ		0.21W/mK



Description de produit

PROMATECT®-XS est un panneau en fibre de verre incombustible caractérisé par de très bonnes propriétés mécaniques telles que la résistance à l'impact, la rigidité ainsi que la résistance à la flexion et à la compression.

PROMATECT®-XS ne contient aucun composé dangereux, ce panneau de protection incendie est respectueux de l'environnement et recyclable.

Application

Protection incendie des structures métalliques

Apparence

PROMATECT®-XS a une surface lisse à l'avant et à l'arrière. Les panneaux sont imprimés au verso. Le panneau a des bords droits sur ses côtés longs et transversaux.

Composition

Le noyau de PROMATECT®-XS est mélangé à des additifs spéciaux pour assurer la protection contre le feu. Le panneau de protection contre le feu contient un additif hydrofuge et un biocide pour empêcher la croissance des moisissures. Les deux faces de PROMATECT®-XS sont recouvertes d'un renfort en non-tissé incombustible.

Conformité

Le marquage CE s'applique aux domaines d'application suivants

Z₂ - Utilisation en intérieur

Y - Utilisation en extérieur, semi-exposée

Conseils généraux pour le traitement

Stockage

Stocker sur une surface plane et dans un endroit sec.

Manipulation

Les plaques sont livrées sur palettes.

- Les plaques doivent être empilées sur une surface plane dans une pièce sèche et ventilée.
- Il faut toujours deux personnes pour manipuler les plaques entières et celles-ci doivent être transportées à la verticale.

Montage

Les plaques peuvent être agrafées directement comme revêtement anti-incendie, sans sous-construction ou clips métalliques. La plaque PROMATECT®-XS peut être travaillée à l'aide d'outils servant à travailler le bois. Elle est apte au sciage, au fraisage et au perçage.

Le façonnage (sciage, perçage, meulage, etc.) produit de la poussière. La poussière peut nuire à la santé. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer la poussière. La poussière doit être aspirée. Les valeurs limites relatives à la poussière doivent être respectées. Demander une fiche de sécurité.

Santé & Sécurité

Veuillez respecter la fiche technique de sécurité et la fiche matériau de la PROMATECT®-XS.

Promat®-Ready Mix PRO - mastic prêt à l'emploi

Promat®-Ready Mix Pro est un produit fini spécifiquement développé et hautement plastifié à base de vinyle et d'autres additifs pour l'emploi manuel ou mécanique. Il adhère comme une pâte d'étanchéité pour joints. Il est aussi facile à polir et à lisser qu'un produit de finition.



Épaisseur des revêtements

Si la sécurité résiduelle à l'état froid est ζ (Zeta) $< 1.1 \div 1.2$, les épaisseurs indiquées dans les tableaux 1 + 2 doivent être renforcées selon les indications du spécialiste de l'analyse des contraintes.

Tableau 1

Résistance au feu	lamelles en PRFC			
	$\ddot{u}_v = 100$ mm		$\ddot{u}_v = 200$ mm	
	épaisseur du revêtement	poids du matériel	épaisseur du revêtement	poids du matériel
R 30	2x 20 mm	18 kg/m ²	2x 20 mm	18 kg/m ²
R 60	2x 40 mm	36 kg/m ²	2x 30 mm	27 kg/m ²
R 90	> 110 mm	> 49.5 kg/m ²	2x 40 mm	36 kg/m ²
R 120	> 110 mm	> 49.5 kg/m ²	> 110 mm	> 49.5 kg/m ²

Preuve

AEAI-Répertoires „Autres dispositions“

brochure du GVA + AFS Canton de St. Gall
Bulletin EMPA n° 148'795 et Rapport 136/92

Les avantages en un coup d'œil

- faible épaisseur des revêtements
- revêtements légers
- résistance à l'humidité

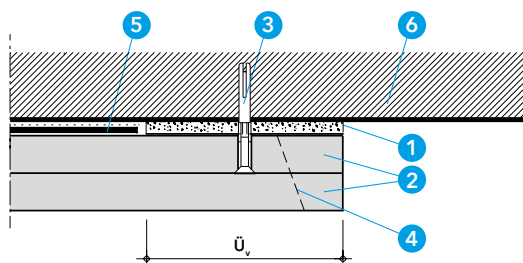
Informations générales

Dans le cas de charge B, si la capacité de charge de l'armature collée doit être maintenue, le revêtement de protection contre le feu doit être conçu de manière à ce que la température critique de l'adhésif ne soit pas dépassée. En fonction de l'adhésif, la force d'adhérence diminue très fortement au-dessus de 50 °C.

Tableau 2

Résistance au feu	lamelles en acier			
	$\ddot{u}_v = 100$ mm		$\ddot{u}_v = 200$ mm	
	épaisseur du revêtement	poids du matériel	épaisseur du revêtement	Material- gewicht
R 30	2x 20 mm	18 kg/m ²	2x 20 mm	18 kg/m ²
R 60	2x 30 mm*	27 kg/m ²	2x 25 mm*	22.5 kg/m ²
R 90	2x 40 +30 mm*	49.5 kg/m ²	2x 40 mm*	36 kg/m ²
R 120	> 110 mm*	> 49.5 kg/m ²	2x 40 +30 mm*	49.5 kg/m ²

Revêtement des lamelles en acier $\ddot{u}_t \geq 8$ mm (épaisseur des lamelles)



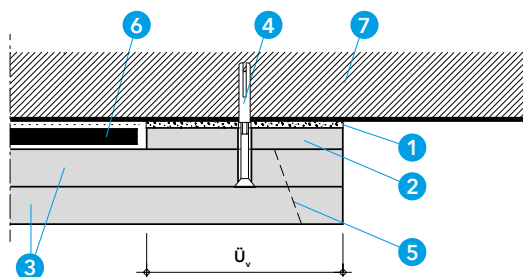
Détail A - Revêtement de lamelles PRFC

Puisque les lamelles PRFC ont une épaisseur de 1 à 2 mm, une bande de compensation n'est pas nécessaire.

Pour assurer l'étanchéité entre le béton et le revêtement, des bandes de Toison Promat® sont pressées sur le côté de la lamelle.

La profondeur utile de la cheville doit être deux fois plus grande que celle indiquée dans l'autorisation de la cheville mais être d'au moins 60 mm.

- 1 Toison Promat®-Vlies ép. ≥ 3 mm
- 2 PROMATECT®-L, Tableau 1, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 3 Cheville à expansion métallique $\geq M6$, entraxe ≤ 250 mm
- 4 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 5 lamelle en PRFC + colle époxy
- 6 Élément en béton



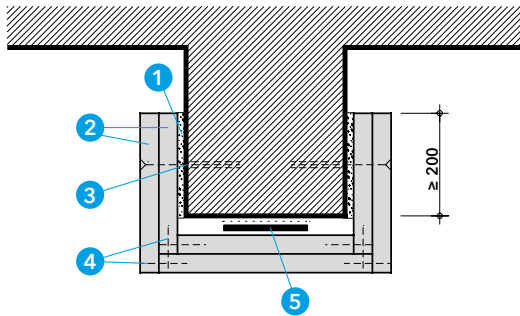
Détail B - Revêtement de lamelles en acier

Normalement, l'épaisseur de la lamelle d'acier est de 4 -10 mm.

Afin que l'étanchéité entre le béton et le revêtement soit garantie, les bandes de compensations PROMATECT®-H et le toison Promat® sont montés latéralement par rapport à la lamelle.

La profondeur utile de la cheville doit être deux fois plus grande que celle indiquée dans l'autorisation de la cheville mais être d'au moins 60 mm.

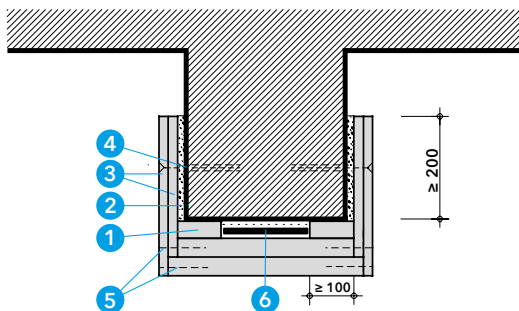
- 1 Toison Promat® ép. ≥ 3 mm
- 2 PROMATECT®-H ou -L, $\ddot{u}_v$ 100 mm ou 200 mm
ép. = dépend de l'épaisseur de la lamelle d'acier
- 3 PROMATECT®-L, Tableau 2, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 4 Cheville à expansion métallique $\geq M6$, entraxe ≤ 250 mm
- 5 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 6 lamelle en acier + colle époxy
- 7 Élément en béton



Détail C - Revêtement de poutres

Le revêtement pour l'armature collée en cas de poutres en béton doit être hissé verticalement des deux côtés de la poutre. Ce revêtement empêche la chaleur d'agir sur l'armature collée par le biais du béton. Ce problème s'impose particulièrement aux plafonds dont les supports agissent comme des tabliers ce qui provoque une accumulation de chaleur au niveau du plafond. En fonction de la situation ainsi que de la sollicitation et du revêtement en béton de l'agrafe (armature), il est recommandé de garnir la poutre en béton jusqu'à la bordure inférieure du plafond.

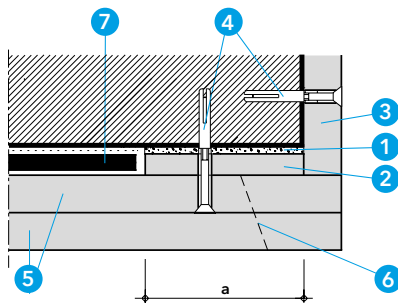
- 1 Toison Promat® ép. ≥ 3 mm
- 2 PROMATECT®-L, Tableau 1+2, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 3 Cheville à expansion métallique ≥ M6, entraxe ≤ 250 mm
- 4 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 5 lamelle en PRFC ou en acier



Détail D - Variante de revêtement de poutres

Il existe la possibilité d'installer une bande de compensation de PROMATECT®-H, b ≥ 100 mm, de chaque côté de l'armature. Ainsi, l'épaisseur du revêtement latéral de la poutre peut être réduite de moitié.

- 1 PROMATECT®-H ou -L, ü, 100 mm ou 200 mm
ép. = dépend de l'épaisseur de la lamelle d'acier
(ne s'applique pas à la lamelle CFRP)
- 2 Toison Promat® ép. ≥ 3 mm
- 3 PROMATECT®-L, Tableau 1+2, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 4 Cheville à expansion métallique ≥ M6, entraxe ≤ 250 mm
- 5 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 6 lamelle en PRFC ou en acier



Détail E - Revêtement de la façade

Si l'espace entre l'armature collée et le bord du plafond en béton est < 150 mm, le bord du plafond doit être revêtu d'une bande PROMATECT®-H (2) (ou PROMATECT®-L). Cette mesure est importante afin que la chaleur ne puisse pas agir sur l'armature collée par le biais de l'armature en béton.

L'épaisseur du revêtement se calcule selon la formule suivante :

$$d_{\text{eff}} = (150 - a) / 2, \text{ mais l'épaisseur du revêtement max.}$$

$$\text{ex. } a = 80 \text{ mm}$$

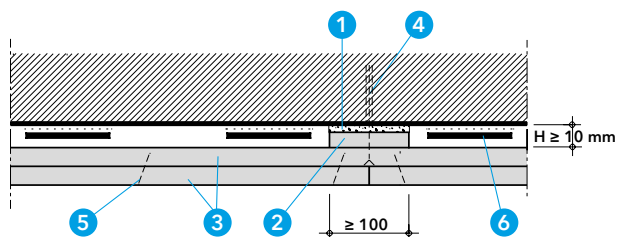
$$d_{\text{eff}} = (150 \text{ mm} - 80 \text{ mm}) / 2 = 35 \text{ mm}$$

- 1 Toison Promat® ép. ≥ 3 mm
- 2 PROMATECT®-H ou -L, ü, 100 mm ou 200 mm
ép. = dépend de l'épaisseur de la lamelle d'acier
(ne s'applique pas à la lamelle CFRP)
- 3 Bande ROMATECT®-H, ép. = selon calculer
- 4 Cheville à expansion métallique ≥ M6, entraxe ≤ 250 mm
- 5 PROMATECT®-L, Tableau 1+2, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 6 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 7 lamelle en PRFC ou en acier



Tableau 1 - Epaisseurs de revêtement

Résistance au feu	Epaisseur de plaque PROMATECT-L pour écart (H) entre le béton et le revêtement			
	H ≥ 10 mm		H ≥ 25 mm	
	épaisseur du revêtement	poids du matériel	épaisseur du revêtement	poids du matériel
R 30	2 x 20 mm	18 kg/m ²	2 x 20 mm	18 kg/m ²
R 60	2 x 30 mm	27 kg/m ²	2 x 25 mm	22.5 kg/m ²
R 90	2 x 35 (30 + 40) mm	31.5 kg/m ²	2 x 30 mm	27 kg/m ²
R 120	90 mm	40.5 kg/m ²	2 x 40 mm	36 kg/m ²



Preuve

AEAI-Répertoires „Autres dispositions“

brochure du GVA + AFS Canton de St. Gall
Bulletin EMPA n° 148'795 et Rapport 136/92

Les avantages en un coup d'œil

- faible épaisseur des revêtements
- revêtements légers
- résistance à l'humidité

Informations générales

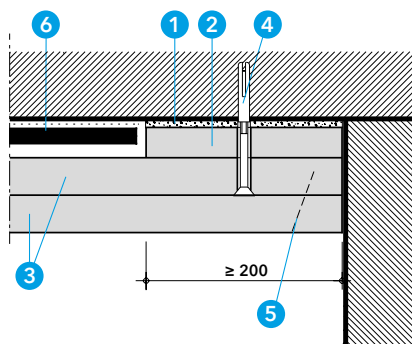
Dans le cas de charge B, si la capacité de charge de l'armature collée doit être maintenue, le revêtement de protection contre le feu doit être conçu de manière à ce que la température critique de l'adhésif ne soit pas dépassée. En fonction de l'adhésif, la force d'adhérence diminue très fortement au-dessus de 50 °C.

Détail A - Structure du plafond

Grâce à la division du plafond en champs uniques, les lamelles adjacentes peuvent remplir la fonction statique lorsque le plafond coupe-feu est endommagé. Le matelas d'air (a) entre le revêtement et le plafond mesure 10 ou 25 mm.

La profondeur utile de la cheville doit être deux fois plus grande que celle indiquée dans l'autorisation de la cheville mais être d'au moins 60 mm.

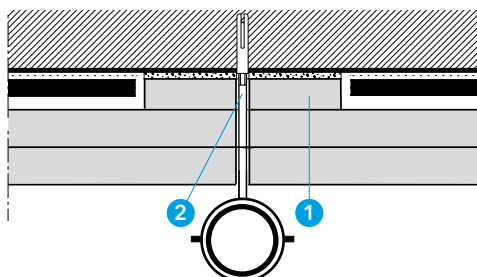
- 1 Toison Promat® ép. ≥ 3 mm
- 2 Bande PROMATECT®-H ou -L, largeur ≥ 100 mm
- 3 PROMATECT®-L, Tableau 1, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 4 Cheville à expansion métallique ≥ M6, entraxe ≤ 250 mm
- 5 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 6 lamelle en PRFC ou en acier



Détail B - raccordement au cloison

Ce détail montre la coupe transversale du plafond avec le raccordement aux cloisons massives et légères.

- 1 Toison Promat® ép. ≥ 3 mm
- 2 Bande PROMATECT®-H ou -L, largeur ≥ 200 mm
- 3 PROMATECT®-L, Tableau 1, 2ème couche, décalée ≥ 500 mm
- 4 Cheville à expansion métallique ≥ M6, entraxe ≤ 250 mm
- 5 Agrafes en fil d'acier, entraxe ≤ 100 mm ou
Vis pour cloisons sèches, entraxe ≤ 200 mm
(longueur des agrafes et vis 2 x l'épaisseur de la plaque)
- 6 lamelle en PRFC ou en acier



Détail C - Installations

Ce détail montre un raccordement d'installations. L'emplacement des bandes PROMATECT® doit être défini à l'avance et marqué par la suite, afin d'éviter de percer l'armature collée lors de la pose ultérieure des installations.

- 1 PROMATECT®-H ou -L, ép. ≥ 25 mm
- 2 pénétration, p.ex. pour suspensions

Promat



Votre interlocuteur



Siège social

Promat AG

Industriestrasse 3
9542 Münchwilen
Tel. 052 320 94 00
FAX 052 320 94 02
office@promat.ch

Cantons: GE, VD, VS, TI



Frank Feller

Tel. +41 79 887 04 65
feller@promat.ch

Cantons: FR, JU, NE



Daniel Berger

Tel. +41 79 781 67 41
berger@promat.ch

Cantons: AG, BE, BL, BS, SO, VS



Beat Spielhofer

Tel. +41 79 670 90 98
spielhofer@promat.ch

Cantons: SH, ZH



Marco Schirle

Tel. +41 79 958 63 88
schirle@promat.ch

Cantons: AI, AR, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SZ, TG, UR, ZG, FL



Thomas Raimann

Tel. +41 79 368 62 91
raimann@promat.ch

Toujours à jour dans le Web

www.promat.ch

LinkedIn

suffit de suivre **#Promat Switzerland**

Bulletin d'information

Le bulletin d'information électronique de Promat vous permet d'être tenu au courant de nos nouvelles et de nos informations. Inscrivez-vous maintenant:

www.promat.ch/de/newsletter